

Compte rendu de sortie du 11 août 2022 dans la grotte de Bret (Montclus, Gard)

par Jean-Yves Bigot

(Sara Guyot, Clara Grelie, Jean Loup Guyot, Jean-Sébastien Moquet, Ariane Payne, Siloé Moquet Payne,
Jhan Carlo Espinoza, Clémentine Junquas & Jean-Yves Bigot)

C'est ma troisième visite dans la grotte de Bret (lat. = 44,255472 ; long. = 4,413639). En effet, la partie anciennement connue recèle des aménagements qui méritent un examen approfondi. Ce nouvel examen confirme en partie les conclusions des précédentes visites des 6 et 27 février 2021.

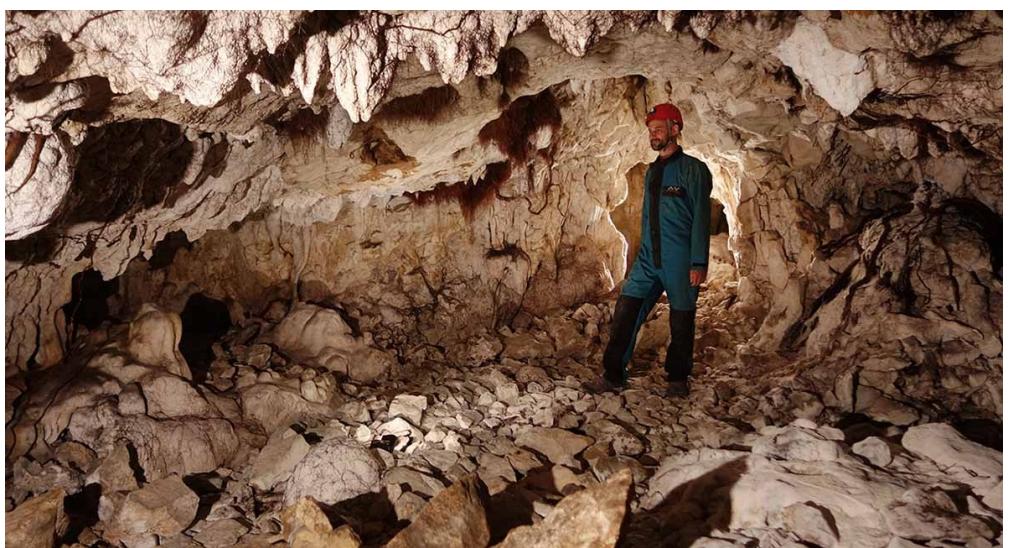
En effet, il existe bien un couloir qui va de la partie éclairée vers le fond de la grotte. Ce couloir est bordé sur la gauche par de grosses pierres qui matérialisent la base d'un mur (**fig. 1**).



Figure 1. Au premier plan, le mur et, à droite, le conduit par lequel venaient les animaux pour gagner la salle-bergerie qui leur était dédiée.

La hauteur du conduit après la partie éclairée étant haute de seulement 1 m, on en déduit que ce couloir était réservé à des animaux.

Figure 2. La partie protégée est très concrétionnée et a pu constituer une ressource pour l'alimentation en eau.



La partie protégée par le mur du couloir est accessible depuis la partie éclairée par des ouvertures plus petites. Ces ouvertures ne permettent pas un passage aisément des animaux, mais laissent le passage à un homme.

Cette surface protégée n'était donc pas réservée aux animaux, mais à un autre usage. La présence de massifs de concrétions en plusieurs endroits indiquent que l'eau a coulé ici et que le site a pu constituer une ressource en eau (**fig. 2**). Protéger cette ressource et exploiter l'espace de la grotte ont été les principaux motifs de l'aménagement : faire d'une pierre deux coups (**fig. 3**).



Figure 3. Le mur (au premier plan) et le conduit (à droite) par lequel arrivaient les animaux.



On note la présence d'un gros massif de concrétions près d'une ouverture qui livre accès à la partie éclairée (**fig. 4**).

Un système de dérivation de l'eau a pu la rendre accessible depuis la zone éclairée. L'ouverture n'étant alors qu'un accès direct, sorte de conduit technique, permettant d'intervenir dans la zone protégée.

Figure 4. Les concrétions sont aujourd'hui complètement sèches, mais en activité l'eau de ces concrétions pouvait être facilement déviée vers la zone éclairée située en contrebas, juste derrière Jean-Sébastien.

C'est la conclusion de cette nouvelle sortie : la zone éclairée de la grotte est une partie commune où l'eau devait être accessible à tous.

La partie bergerie est intéressante, car elle permet de confirmer le remblaiement partiel du couloir des animaux. En effet, la base des piliers stalagmitiques indique la hauteur de la galerie avant travaux, certains piliers ont même été brisés pour permettre aux animaux de gagner leur abri plus facilement (**fig. 5**).



Figure 5. Le mur vu depuis la partie bergerie. On note à gauche un pilier brisé et le remblaiement partiel du couloir situé derrière les piliers stalagmitiques.

Le mur qui borde le couloir des animaux est encore bien visible et prend appui sur un massif stalagmitique (**fig. 6**).

Figure 6.
Seule la base du mur subsiste, mais il reste encore bien visible sur le massif stalagmitique.



Le mur situé au fond de la bergerie est partiellement conservé et devait limiter l'espace réservé aux animaux (**fig. 7**).

Figure 7. Le mur partiellement conservé au fond de la bergerie.